HG3881
I66C
1970

Bilingual since 1969

Department of Finance
Ministère des Finances

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

effectuées en vertu de

LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS

et de

LA LOI SUR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

ANNÉE CIVILE 1970

Fonds Monétaire International
Banque Mondiale
Association Internationale de Développement
Société Financière Internationale

L'hon. E.J. BENSON
Ministre des Finances

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

effectuées en vertu de

LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS

et de

LA LOI SUR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

Année civile 1970

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	(ii)
A. LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	1
Publications du Fonds Monétaire International	6
Tableau I Achats et rachats de monnaies au Fonds	8
Tableau II Transactions en DTS, 1er janvier au 31 décembre 1970	9
B. LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	11
Revue générale	14
Le Canada et le Groupe de la Banque mondiale	16
Tableau I Prêts de la Banque et crédits de l'IDA, par région et par objet	19
Tableau II Prêts de la Banque et crédits de l'IDA de 1946-47 à 1970, par exercice financier, région et objet	20
Tableau III Résumé des opérations de la SFI, par exercice financier et objet	21
Tableau IV Versements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA en biens et services au Canada au 31 décembre 1970, par année et par objet	22

AVANT-PROPOS

Le présent rapport contient une récapitulation des opérations effectuées pendant l'année 1970 par les Institutions de Bretton Woods: le Fonds Monétaire International (FMI) et le Groupe de la Banque mondiale qui comprend La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), l'Association Internationale de Développement (IDA) et la Société Financière Internationale (SFI).

Le FMI (le Fonds) et la BIRD (la Banque) ont été créés en 1944 lors de la Conférence de Bretton Woods et la participation du Canada à ces institutions a été autorisée en vertu de la Loi de 1945 sur les Accords de Bretton Woods. La SFI a été fondée en 1956 à titre de filiale de la BIRD en vertu d'un Statut distinct auquel le Canada a souscrit et la participation du Canada à l'Association Internationale de Développement a été autorisée en vertu de la Loi sur l'Association Internationale de Développement de 1960.

Ces institutions sont étroitement liées ensemble. L'affiliation au Fonds est une condition préalable de l'affiliation à la Banque et l'affiliation à la Banque une condition préalable de l'affiliation à l'IDA et à la SFI. Le FMI est chargé de favoriser la stabilité et la coopération financières internationales et se préoccupe ainsi des questions de change et du fonctionnement du système de la balance des paiements. La BIRD, d'autre part, concentre son attention sur le développement économique, particulièrement le financement du développement; l'IDA et la SFI fournissent des services spécialisés de financement que n'offre pas la BIRD. La coopération entre ces organisations est facilitée par le fait que leurs sièges sont situés dans le même complexe de bureaux à Washington, D.C.

En tant qu'organismes spécialisés des Nations Unies, le Fonds et la Banque font rapport chaque année au Conseil économique et social (ECOSOC) et le Président de la Banque et le Directeur général du Fonds sont membres du Conseil consultatif inter-agences de l'ONU et du Comité administratif de coordination de l'ONU.

Le Fonds, comme le Groupe de la Banque mondiale, utilise le dollar É.-U. comme unité de compte de base et les chiffres mentionnés en dollars tout au long du rapport sont donc exprimés en monnaie des États-Unis, sauf indication contraire.

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

1. Documentation d'ordre général

Les activités du Fonds Monétaire International tendent à faciliter l'expansion et la croissance harmonieuse du commerce mondial comme moyen d'élever les niveaux de vie et de favoriser le développement économique. Ses membres souscrivent à un système de taux de change convenus et à l'élimination finale des restrictions en matière de change. Le Fonds a un actif disponible pour des prêts à court et à moyen termes aux États-membres qui ont des difficultés provisoires en matière de balance des paiements. Finalement, il constitue un centre de coopération internationale et une source de consultation et d'assistance technique pour les pays participants.

Les États-membres du Fonds qui prévoient un besoin d'aide financière en provenance de l'organisme ont le choix entre une ou deux solutions. En premier lieu, ils peuvent prendre des dispositions en vue de l'achat au Fonds de monnaies d'autres pays en échange de leur propre monnaie, transaction qui, dans sa totalité, entre en vigueur immédiatement. Par ailleurs, ils peuvent convenir avec le Fonds d'un accord de crédit "stand-by" qui dans le cadre de politiques appropriées de l'État-membre, garantit l'accès de l'État-membre intéressé, en cas de besoin et pendant une période déterminée, aux ressources du Fonds jusqu'à une limite stipulée. Dans les deux cas, les monnaies obtenues par le Fonds en provenance des États-membres effectuant des tirages en monnaie d'autres pays doivent être rachetées par ces pays, en utilisant de l'or ou des monnaies convertibles, dans un délai ne dépassant pas cinq ans à partir de la date du tirage. De plus, depuis le 1er janvier 1970, les membres du FMI participant au Compte de tirage spécial peuvent utiliser des droits de tirage spéciaux (DTS) dans des transactions effectuées avec le FMI ou avec d'autres participants comme un moyen d'effectuer des paiements ou d'obtenir des monnaies étrangères.

Le 31 décembre 1970, les ressources totales du Fonds avaient presque atteint le niveau de 30 milliards de dollars. En même temps, la dette du Fonds envers les États-membres s'élevait à $735 millions, dont la plus grande partie représente des prêts au FMI et, en cas de besoin, plus de 5 milliards de dollars restaient à la disposition du FMI, en vertu des Accords généraux d'emprunt. L'encaisse-or du Fonds

s'élevait à 4.5 milliards de dollars et les avoirs en monnaies des États-membres à plus de 24.5 milliards de dollars, y compris en plus 550 millions en dollars canadiens, l'équivalent de 51 p. 100 de la quote-part du Canada qui est de 1,100 millions de dollars.

Pendant l'année 1970, 42 États-membres en tout ont obtenu l'appui du Fonds. Les tirages effectués par les États-membres pendant l'année en question ont totalisé 1,839 millions de dollars et, à la fin de l'année, 172 millions de dollars restaient disponibles mais non encore tirés en vertu des accords "stand-by" en vigueur.

2. Aspects caractéristiques de 1970

Le 1er janvier 1970, la première allocation de droits de tirage spéciaux aux 104 États-membres participant au Compte de tirage spécial a eu lieu. Les 3,414 millions d'unités de ce nouvel actif de réserve fiduciaire mis en jeu dans cette allocation représentaient la première tranche d'un total de 9,500 millions de dollars de droits de tirage spéciaux à créer pendant la période initiale de trois ans se terminant le 31 décembre 1972. Pendant l'année 1970, on a fait un usage considérable de ce nouvel actif. Les transactions totales mettant en jeu des droits de tirage spéciaux se sont élevées à 672 millions d'unités, le Compte général du FMI acquérant environ 290 millions de droits de tirage spéciaux et les États participants le reste. Parmi ces derniers, le Canada a représenté environ 58 millions de droits de tirage spéciaux, portant notre total d'avoirs en droits de tirage spéciaux à un niveau dépassant de 46 p. 100 les 124 millions de droits de tirage spéciaux alloués au Canada le 1er janvier 1970, ce qui a représenté l'une des augmentations les plus élevées en pourcentage des avoirs en droits de tirage spéciaux pendant 1970 obtenues par n'importe quel État participant.

Les modifications apportées aux Statuts du FMI qui sont entrées en vigueur au milieu de l'année 1969 prévoyaient une rémunération statutaire sur les positions créditrices à un taux de 1½ p. 100 par an et les paiements résultants effectués au cours de 1970 par le FMI au titre des positions créditrices pour l'année financière 1970 se sont élevés à 27 millions de dollars, le Canada recevant environ 2 millions de dollars. En plus, le Conseil des Gouverneurs du FMI lors de sa réunion annuelle à Copenhague en septembre 1970, a convenu d'une répartition de revenu net ce qui porterait le taux global de rendement sur les positions créditrices pendant l'année financière close le 30 avril 1970 à un taux uniforme de 2 p. 100. Il en est résulté que le Canada a reçu une tranche supplémentaire d'un (1) million de dollars, sur une répartition totale de 17.5 millions de dollars.

Également pendant l'année 1970, le Conseil d'Administration du FMI a rendu public un rapport adressé au Conseil des Gouverneurs intitulé "Le rôle des taux de change dans le rajustement des paiements internationaux". Ce rapport a exprimé l'opinion que le système de Bretton Woods avait en général bien servi la communauté internationale et que des modifications radicales du système des parités n'étaient pas souhaitables. Il indiquait, cependant, que de nouvelles études pourraient se justifier, et il a entrepris de poursuivre ses études à l'égard de trois propositions précises: des fourchettes un peu plus étendues, un rajustement plus rapide des parités et des taux flottants transitoires.

Le 31 octobre 1970, les augmentations générales et spéciales des quotes-parts des États-membres, négociées à la suite de la Cinquième révision quinquennale des quotes-parts, sont entrées en vigueur. Cela a eu pour effet que le niveau de l'ensemble des quotes-parts des États-membres à la fin de 1970 avait augmenté d'environ 7 milliards de dollars passant au niveau de 28 milliards de dollars.

3. Relations du FMI avec le Canada

Le 31 mai 1970, le Gouvernement du Canada a notifié au FMI son intention de cesser d'acheter une quantité suffisante de dollars É.-U. pour empêcher le cours du change du dollar canadien de dépasser la marge d'un pour cent de part et d'autre de la parité prévue à l'Article IV, section 3 des Statuts. De plus, le Gouvernement a manifesté son intention de rester en consultation étroite avec le FMI à ce sujet et de s'acquitter de nouveau de ses obligations en vertu des Statuts dès que les circonstances le permettraient.

Ultérieurement, des fonctionnaires du FMI, dans le cadre de ces consultations, ont fait de brefs séjours à Ottawa en juin et en octobre 1970. Au cours de ces visites, ils ont procédé à un échange de vues avec les autorités canadiennes sur la politique du Canada en matière du taux de change et sur l'évolution et les politiques économiques connexes. De plus, en avril 1970, les consultations normales au titre de l'Article VIII des Statuts entre des représentants du FMI et les autorités canadiennes ont eu lieu à Ottawa.

À la suite de la déclaration du 31 mai, la question de la réévaluation du dollar canadien a été soulevée dans les transactions et les calculs du Fonds. Les avoirs sont normalement évalués, et les transactions calculées, à la valeur au pair de la monnaie intéressée, mais, quand une monnaie n'a pas une parité réelle, l'utilisation d'une valeur périmée ne serait manifestement pas appropriée et pourrait entraîner des différences importantes entre la valeur sur le

marché et la valeur comptable des avoirs du Fonds. De plus, dans les transactions avec le Fonds, cette pratique pourrait exposer les États-membres utilisant ou recevant la monnaie en question à des pertes ou à des bénéfices éventuels lors de la conversion.

Avant 1962, une méthode a été élaborée pour apporter une solution à cette situation. En vertu de cette méthode, qui est maintenant de nouveau observée, le cours utilisé pour l'évaluation des dollars canadiens dans les transactions est la moyenne entre le cours vendeur et le cours acheteur le jour précédant la date effective de la transaction. Les avoirs du Fonds en monnaie canadienne sont réévalués à ce même taux à l'occasion de chaque transaction et, de plus, à la fin de chacun des trimestres financiers du Fonds. Il n'est pas nécessaire, cependant, d'effectuer des paiements de rajustement d'évaluation trimestriels, sauf à la fin de chaque année financière si la valeur sur le marché a varié de moins de 5 p. 100 par rapport au taux du dernier règlement. En vertu de cette méthode, le Canada a reçu en 1970 un règlement de $17.8 millions de dollars canadiens pour la période de trois mois close le 31 juillet 1970, et, en fin d'année, le compte des rajustements d'évaluation comportait un montant de 1,291,059 dollars canadiens en faveur du Canada.

Les avoirs du Fonds en dollars canadiens ont augmenté de 193 millions de dollars en 1970. Compte tenu du paiement de $270 millions effectué par le Canada à la suite de l'augmentation de la quote-part du Canada, et du prêt consenti par le Canada au FMI en vertu des Accords généraux d'emprunt d'un montant de $24.5 millions, l'utilisation nette de dollars canadiens dans les tirages du Fonds s'est élevée à $101 millions au cours de l'année. Le prêt au titre des Accords généraux d'emprunt a été consenti à la suite d'un tirage important sur le FMI effectué par la France et a augmenté la dette globale du FMI envers le Canada en vertu des Accords généraux d'emprunt la portant au niveau de 120 millions de dollars.

À compter du 29 décembre 1970, la quote-part du Canada a été accrue passant de $740 millions à 1 milliard 100 millions de dollars, ce qui nécessite un paiement en or au FMI de $90 millions et des paiements en monnaie canadienne d'une valeur de $270 millions, principalement en la forme de billets de banque, non négociables, ne portant pas intérêt, du gouvernement du Canada. Le Canada reste le pays dont la quote-part se classe au sixième rang; sa quote-part est maintenant dépassée seulement par celles des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France et du Japon.

En septembre 1970, M. Wm. C. Hood, sous-ministre adjoint des Finances, a été nommé Gouverneur suppléant pour le Canada au FMI, remplaçant M. Alan B. Hockin qui avait quitté la Fonction publique. Également, lors de l'élection biennale normale des Administrateurs, M. R. Johnstone, Administrateur élu par le Canada, l'Irlande et la Jamaïque en 1968, a été réélu.

Des détails quant à l'utilisation de la monnaie canadienne dans les transactions du Fonds et le fonctionnement du Compte de tirage spécial sont fournis aux Tableaux I et II respectivement.

PUBLICATIONS DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL EN 1970

Rapport annuel des administrateurs pour l'exercice clos le 30 avril 1970 (éditions anglaise, française et espagnole, version abrégée en allemand)

Balance of Payments Yearbook, volume 21, 1964-68 (publié en fascicules mensuels à feuilles mobiles et en un volume relié). Volume 22, 1965-69 (publié partiellement en fascicules mensuels à feuilles mobiles, devant être complété en 1971)

By-Laws, Rules and Regulations, 29e édition, 30 novembre 1970 (édition anglaise, française et espagnole)

Direction of Trade (publication conjointe du Fonds Monétaire International et de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, publication mensuelle avec un sommaire annuel)

Finance et développement (publication trimestrielle du Fonds Monétaire International et de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, édition anglaise, française et espagnole; une édition portugaise est publiée chaque année au Brésil et à partir de septembre 1970, une édition allemande a été publiée et distribuée de Hambourg)

International Financial News Survey (publication hebdomadaire)

International Financial Statistics (publié mensuellement, édition anglaise et éditions anglaise, française et espagnole)

Le Fonds Monétaire International et l'Afrique (édition anglaise et française

Fonds Monétaire International, 1945-1965; Vingt ans de Coopération Monétaire Internationale (publication en trois volumes)

Brochures: N° 8 - Les procès d'assurance cubains et les Statuts du Fonds (édition française)

N° 12 - La réforme du Fonds (éditions française et espagnole)

N° 13 - Les droits de tirage spéciaux (1ère édition, française et espagnole; 2e édition, anglaise avec sous-titres

Le rôle des taux de change dans le rajustement des paiements internationaux: Rapport des administrateurs;
Partie I - Révision et analyse;
Partie II - Répercussions sur la politique à suivre (éditions anglaise, française et espagnole)

Schedule of Par Values, 48e édition, 5 janvier 1970, 49e édition, 17 août 1970, 50e édition, 15 octobre 1970.

Selected Decisions of the Executive Directors and Selected Documents, 4e édition

Staff Papers, volume XVII, nos 1, 2 et 3

Staff Papers Index, volumes I-XVI (1950-69)

The Stand-By Arrangements of the International Monetary Fund

Compte rendu sommaire de la Réunion annuelle, 1970

Survey of African Economies: Vol. 2: Kenya, Tanzanie, Ouganda, et la Somalie (édition française)

Vol. 3: Dahomey, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, Haute-Volta, (édition anglaise)

Vingt et unième rapport annuel sur les restrictions de change, 1970

Pour plus amples renseignements concernant ces publications, s'adresser à:

The Secretary,
International Monetary Fund,
19th & H Streets N.W.,
Washington, D.C., 20431,
U.S.A.

TABLEAU I

Achats et rachats de monnaies au Fonds

1er janvier - 31 décembre 1970

(en millions de dollars É-U)

Pays membres	Achats		Rachats	
	Total	Partie en monnaie canadienne	Total	Partie en monnaie canadienne
Afghanistan	4.00	-	4.60	-
Afrique du Sud	125.00	(20.00)	-	-
Birmanie	12.00	-	-	-
Brésil	-	-	75.20	(0.03)
Burundi	2.50	-	0.20	-
Ceylan	9.50	-	27.00	-
Chili	-	-	47.20	(6.61)
Colombie	29.20	(5.00)	72.60	-
Corée	-	-	12.50	(0.01)
Costa Rica	1.80	-	4.00	-
Danemark	25.00	-	25.80	(0.02)
Équateur	10.00	-	6.50	-
Espagne	-	-	3.60	-
États-Unis	150.00	-	-	-
France	485.00	(38.80)	246.20	-
Ghana	2.00	-	24.90	-
Guatemala	-	-	8.40	-
Guinée	4.20	-	-	-
Haïti	-	-	2.80	-
Haute-Volta	0.80	-	-	-
Honduras	6.30	(4.75)	-	-
Inde	-	-	197.00	(15.50)
Indonésie	38.00	-	3.00	-
Iran	16.80	-	-	-
Iraq	27.20	-	-	-
Irlande	40.00	-	-	-
Islande	-	-	7.50	-
Italie	463.00	(75.00)	-	-
Jamaïque	3.80	-	-	-
Laos	0.50	-	-	-
Lesotho	0.60	-	-	-
Libéria	2.00	-	5.20	-
Malawi	1.00	-	-	-
Mali	1.50	-	4.00	-
Maroc	10.00	-	14.20	-
Maurice (Île)	-	-	4.00	-
Nicaragua	10.00	-	13.20	-
Nigéria	8.80	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	39.20	-
Pakistan	-	-	28.40	-
Panama	-	-	1.70	-
Pérou	18.00	(8.00)	26.90	-
Philippines	27.50	(4.50)	2.50	-
Rép. arabe unie	17.50	-	9.00	(1.00)
Rép. arabe syrienne	3.00	-	-	-
Rép. arabe du Yémen	0.50	-	-	-
Rép. dominicaine	-	-	5.30	-
Royaume-Uni	150.00	-	338.20	(10.20)
Rwanda	-	-	1.00	-
Salvador	-	-	5.00	-
Sierra Leone	-	-	5.40	-
Somalie	-	-	1.90	-
Soudan	-	-	8.10	(1.60)
Swaziland	1.20	-	-	-
Tchad	3.80	-	-	-
Trinité-et-Tobago	4.80	-	3.80	-
Tunisie	7.50	-	7.40	-
Turquie	75.00	-	27.00	(5.40)
Uruguay	40.30	-	28.10	-
Yougoslavie	-	-	45.30	-
Zambie	-	-	-	(0.02)

TABLEAU II

Transaction en DTS - 1er janvier - 31 décembre 1970

Participants	Allocations (jan. 1 1970)	Montant net reçu ou utilisation nette (-)	Disponibilités au 31 décembre 1970 Montant	Pourcentage de l'allocation
	(millions de DTS)			
Afghanistan	4.9	-3.0	1.9	39
Afrique du Sud	33.6	5.5	39.1	116
Algérie	12.6	1.5	14.1	112
Allemagne	201.6	56.0	257.6	128
Argentine	58.8	.5	59.3	101
Australie	84.0	6.5	90.5	108
Autriche	29.4	8.8	38.2	130
Belgique	70.9	134.0	204.9	289
Birmanie	8.1	-8.1	-	-
Bolivie	4.9	-2.2	2.7	56
Botswana	.5	-	.5	100
Brésil	58.8	3.5	62.3	106
Burundi	2.5	-.3	2.2	86
Cambodge	3.2	-1.6	1.6	50
Cameroun	3.1	-	3.1	100
Canada	124.3	57.8	182.1	146
Ceylan	13.1	-13.1	-	-
Chili	21.0	.8	21.8	104
Chypre	3.4	.5	3.9	115
Colombie	21.0	-20.9	.1	-
Corée	8.4	1.9	10.3	123
Costa Rica	4.2	-4.0	.2	5
Côte-d'Ivoire	3.2	-	3.2	100
Dahomey	1.7	-	1.7	100
Danemark	27.4	-10.0	17.4	64
Espagne	42.0	1.5	43.5	104
États-Unis	866.9	-16.2	850.7	98
Équateur	4.2	-4.1	.1	3
Finlande	21.0	2.3	23.3	111
France	165.5	6.0	171.4	104
Gabon	1.6	-	1.6	100
Gambie	.8	-	.8	100
Ghana	11.6	-11.6	-	-
Grèce	16.8	-16.8	-	-
Guatemala	4.2	-2.2	2.0	49
Guinée	3.2	-3.0	.2	5
Guinée équatoriale	1.0	-	1.0	100
Guyane	2.5	-2.5	-	-
Haïti	2.5	-2.5	-	-
Haute-Volta	1.7	-	1.7	100
Honduras	3.2	-3.0	.2	6
Inde	126.0	-81.8	44.2	35
Indonésie	34.8	-34.8	-	-
Iran	21.0	-20.0	1.0	5
Irlande	13.4	-	13.4	100
Islande	2.5	-2.0	.5	21
Israël	15.1	-15.1	-	-
Italie	105.0	-28.3	76.7	73
Jamaïque	6.4	-	6.4	100
Japon	121.8	24.5	146.3	120
Jordanie	2.7	-	2.7	100
Kenya	5.4	.4	5.8	108
Laos	1.7	-1.2	.5	30
Lesotho	.5	-.5	-	-
Libéria	3.4	-2.3	1.0	31
Luxembourg	3.2	-	3.2	100
Malaisie	21.0	2.4	23.4	111
Malawi	1.9	-	1.9	100
Mali	2.9	-2.9	-	-
Malte	1.7	-	1.7	100
Maroc	15.1	-14.8	.3	2
Maurice (Île)	2.7	.1	2.6	98
Mauritanie	1.7	-	1.7	100
Mexique	45.4	2.5	47.8	105

Participants	Allocations (jan. 1 1970)	Montant net reçu ou utilisation nette (-)	Montant	Pourcentage de l'allocation
Nicaragua	3.2	-2.2	1.0	30
Niger	1.7	-	1.7	100
Nigéria	16.8	-	16.8	100
Norvège	25.2	2.0	27.2	108
Nouvelle-Zélande	26.4	-26.0	.4	1
Pakistan	31.6	-21.4	10.2	32
Panama	4.7	-1.5	3.2	69
Paraguay	2.5	-	2.5	100
Pays-Bas	87.4	56.7	144.1	165
Pérou	14.3	-	14.3	100
Philippines	18.5	-18.5	-	-
Rép. arabe unie	25.2	-25.1	.1	-
Rép. arabe syrienne	6.4	-6.4	-	-
Rép. centrafricaine	1.6	-1.6	-	-
Rép. démocratique du Congo	15.1	.5	15.6	103
Rép. dominicaine	5.4	-5.4	-	-
Rép. malgache	3.2	-	3.2	100
Rép. populaire du Congo	1.7	-1.6	-	2
Royaume-Uni	409.9	-144.2	265.7	65
Rwanda	2.5	-2.0	.5	20
Salvador	4.2	-4.2	-	-
Sénégal	4.2	-3.0	1.2	28
Sierra Leone	2.5	-2.0	.5	19
Somalie	2.5	-1.9	.6	24
Soudan	9.6	-9.4	.1	2
Suède	37.8	-	37.8	100
Swaziland	1.0	-1.0	-	1
Tanzanie	5.4	-3.5	1.9	35
Tchad	1.7	-1.6	-	2
Togo	1.9	-	1.9	100
Trinité-et-Tobago	7.4	-6.9	.5	7
Tunisie	5.9	-5.9	-	-
Turquie	18.1	-18.0	.1	1
Ouganda	5.4	-	5.4	100
Uruguay	9.2	-9.1	.1	1
Venezuela	42.0	5.5	47.5	113
Viêt-Nam	6.6	-	6.6	100
Yémen du Sud	3.7	-2.0	1.7	46
Yougoslavie	25.2	-19.1	6.1	24
Zambie	8.4	.5	8.9	106
Pays - Total	3,414.0	-290.2	3,123.9	

Total utilisé par les Pays membres	672.3
montant acquis par d'autres pays	382.1
par le Compte général du Fonds	290.2

LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BANQUE MONDIALE)

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)

a) Objet et fonctions

La fonction essentielle de la Banque mondiale et de l'IDA consiste à accorder des prêts et des crédits aux États-membres, principalement les pays en voie de développement, pour la réalisation de projets qui, selon les études de la Banque, contribueront de façon notable au développement économique du pays emprunteur. Les deux organismes diffèrent essentiellement relativement aux sources de leurs fonds et aux conditions de leurs prêts. La Banque mondiale obtient la majeure partie de ses fonds en empruntant sur les marchés financiers du secteur privé et, en conséquence, elle doit prêter à des conditions semblables. L'IDA compte pour la plus grosse partie de ses ressources sur des avances sans intérêt que lui consentent les gouvernements et, ainsi, elle peut consentir des prêts à des conditions beaucoup plus avantageuses. À tous autres égards, la Banque et l'IDA ont des politiques semblables. Les deux organisations sont desservies par le même personnel.

Pour établir le cadre général dans lequel s'exerce son activité de financement, la Banque cherche à obtenir une image complète de la situation et des perspectives des économies des pays emprunteurs ainsi que des exigences de leur développement, ce qui lui permet de reconnaître des secteurs économiques et des projets auxquels il faut donner une haute priorité, et de juger des questions rattachées à l'essor économique et aux politiques économiques d'un pays emprunteur et à son admissibilité au financement par la Banque ou par l'IDA.

En accordant une attention continuelle à la situation économique des États-membres en voie de développement, la Banque essaie aussi de les aider à utiliser de façon plus efficace toutes les ressources, intérieures et étrangères, dont ils disposent. Ce, en fournissant une aide dans divers domaines: la formulation des politiques de développement, la création d'organismes de développement, l'établissement de programmes d'investissement destinés à des régions et secteurs déterminés, le repérage et la préparation de projets de financement; elle encourage également la coordination de l'aide au développement émanant d'organismes bilatéraux et multilatéraux.

Sur le plan de la coordination, la Banque a donné le ton en établissant des "consortiums" et des "groupes consultatifs" dans le cas de 14 pays destinataires et en participant à quatre autres groupes d'aide et consortiums. Vingt-deux pays donateurs ont participé à une ou plusieurs de ces activités de coordination. (La participation du Canada aux consortiums et aux groupes consultatifs de la Banque, ainsi qu'à d'autres aspects de l'activité du Groupe de la Banque mondiale, est exposée dans un chapitre distinct, intitulé "Le Canada et le Groupe de la Banque mondiale".)

La Banque maintient également des relations de travail étroites avec d'autres organismes internationaux intéressés à l'aide au développement, particulièrement les Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP), les agences spécialisées des Nations Unies, les banques régionales de développement et l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Par exemple, la Banque et les Nations Unies échangent des renseignements et coordonnent l'assistance technique et les autres activités de développement au moyen d'un Comité de liaison à l'échelon supérieur; de son côté, le Groupe de la Banque a rempli les fonctions d'agence d'exécution pour un certain nombre d'études préalables aux investissements qui étaient financées par l'UNDP.

b) Ressources

La Banque dispose de trois sources principales de fonds:

(i) Le capital versé:

Le capital souscrit de la Banque s'élève à 23 milliards de dollars, dont 2.3 milliards (10 p. 100) ont été versés. Le reste (90 p. 100 sert de garantie aux engagements de la Banque.

Le Conseil des Gouverneurs a approuvé, immédiatement avant la fin de l'année, une augmentation du capital souscrit de 2.2 milliards de dollars pour 75 membres, ce qui correspond à l'élément sélectif des augmentations de leurs quotes-parts au Fonds Monétaire International. De ce montant, 222 millions devront être versés; lorsque ces souscriptions supplémentaires auront été exécutées, le capital souscrit atteindra 25.2 milliards de dollars et le capital versé, 2.5 milliards.

(ii) Emprunts:

Au 31 décembre 1970, la Banque avait emprunté un total de 9.1 milliards de dollars depuis le commencement des opérations, dont 4.9 milliards restaient à rembourser.

(iii) Revenu net des opérations:

Au 31 décembre 1970, les bénéfices non distribués et disponibles pour les opérations s'élevaient à environ 1.4 milliard de dollars. Le revenu net en 1970 a été de 227 millions de dollars, comparativement à 189 millions en 1969.

Les ressources permettant à l'IDA d'effectuer des prêts proviennent en grande partie des subventions accordées dans les budgets des gouvernements-membres, principalement des États-membres développés ou de la Partie I. Les ressources utilisables, mises à la disposition de l'IDA ou engagées en sa faveur depuis le début de ses opérations jusqu'à la fin de 1970, formaient un total d'environ 3.3 milliards de dollars, dont 2.75 milliards avaient été fournis par les pays de la Partie I. Le solde provient de virements effectués à l'IDA, par la Banque mondiale (485 millions de dollars) d'une partie de ses bénéfices nets, de souscriptions versées par les États-membres en voie de développement (45 millions), du revenu net de l'IDA (41 millions) et d'un emprunt fait à la Suisse (12 millions).

Au cours de l'année, on a terminé les négociations en vue d'une troisième reconstitution des ressources de l'IDA. Tous les aspects de cette question sont exposés plus loin, au chapitre concernant les activités du Groupe de la Banque mondiale en 1970.

c) Prêts et crédits

Au 31 décembre 1970, la Banque avait prêté un total de 15 milliards de dollars à 88 de ses 115 États-membres. La Banque consent des prêts à long terme (de 15 à 30 ans) aux taux d'intérêt d'usage. Le taux a passé en août 1970 de 7 p. 100 à 7¼ p. 100.

Au 31 décembre 1970, l'IDA avait accordé des crédits du montant total de 2.9 milliards de dollars à 55 de ses 107 États-membres. Les prêts de l'IDA sont exempts d'intérêt (mais il y a une taxe

de service de ¾ p. 100), prévus pour une échéance de 50 ans avec délai de carence de 10 ans. De façon générale, ses prêts vont aux pays qui ont un revenu par tête moyen exceptionnellement bas et qui ne peuvent faire face à tous leurs besoins de capitaux étrangers aux conditions classiques.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

La Société Financière Internationale complète l'activité de la Banque et de l'IDA en faisant et en encourageant des investissements à des conditions commerciales dans des entreprises productives du secteur privé dans les États-membres en voie de développement. Avec l'admission de trois pays en 1970, elle compte maintenant 95 membres. Ses ressources proviennent principalement du capital souscrit et versé par les gouvernements-membres, qui s'est élevé à 107 millions en 1970, et d'emprunts obtenus de la Banque mondiale du montant de 200 millions de dollars.

La SFI a consenti durant 1970 des engagements supplémentaires d'une valeur de 118.6 millions de dollars, ce qui porte le total des engagements bruts depuis le début des opérations à 496 millions dans 43 pays. (Les engagements nets, après déduction des annulations et des résiliations, ont été de 467.4 millions.) Du total des engagements bruts, environ 199.8 millions de dollars ont été affectés en Amérique latine (40 p. 100), 147.3 millions en Asie et au Moyen-Orient (30 p. 100), 84.8 millions en Afrique (17 p. 100), et 64.1 millions en Europe et en Australasie (13 p. 100).

LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE EN 1970

REVUE GÉNÉRALE

La Commission d'étude du développement international

La Commission d'étude du développement international, parrainée par la Banque et dirigée par le très honorable Lester B. Pearson, a présenté son rapport intitulé "Partners in Development" au président de la Banque en octobre 1969. Ce rapport examinait en détail les réalisations passées et les perspectives d'avenir de l'effort de développement international, et contenait toute une série de recommandations précises destinées aux pays donateurs et aux pays bénéficiaires de l'assistance. L'activité du Groupe de la Banque mondiale faisait l'objet de 33 de ces recommandations. Un mémoire analytique détaillé portant sur

chacune des recommandations, préparé par le président, a servi de fondement aux discussions et à l'examen du Conseil d'administration. Au début de 1971, le Conseil a terminé l'étude des recommandations. Dans la grande majorité des cas, le président et le Conseil ont approuvé les recommandations de la Commission; bon nombre d'entre elles ont été mises en application.

Prêts, crédits et investissements

Les prêts, crédits et investissements du Groupe de la Banque mondiale ont atteint les totaux suivants en 1970, et au cours des trois années précédentes:

(En millions de $ É.-U.)

	1967	1968	1969	1970
Banque mondiale	592	1,094	1,225	a) 1,615
IDA	68	131	463	605
SFI	38	48	88	119
	698	1,273	1,776	2,339

Le Tableau I annexé au présent rapport énumère les prêts et les crédits de la Banque mondiale et de l'IDA en 1970 par région géographique et par objet; le Tableau II est un résumé rétrospectif des prêts et des crédits par année, par région géographique et par objet. Le Tableau III énumère les investissements et les engagements de la SFI par année et par objet depuis le commencement des opérations.

a) À l'exclusion d'un prêt de 100 millions à la SFI

Emprunts faits par la Banque

La Banque mondiale a vendu pour 1,040.4 millions de dollars de ses obligations sur le marché financier international au cours de 1970. Ce chiffre inclut les premiers emprunts effectués au Japon, équivalant à 200 millions de dollars, une émission publique de 200 millions aux États-Unis, un emprunt en Allemagne équivalant à 245.4 millions, et un autre en Suisse équivalant à 17.5 millions. Les autres emprunts, tous effectués à l'extérieur des États-Unis, ont totalisé 377.5 millions de dollars. La dette consolidée de la Banque a subi une augmentation nette d'environ 620 millions, pour atteindre un total d'environ 4,921 millions de dollars.

Reconstitution des ressources de l'IDA

Les négociations en vue d'une troisième reconstitution des ressources de l'IDA ont abouti au cours de l'année. Sous réserve de l'autorisation législative indispensable, 21 États-membres (ceux de la Partie I, plus l'Irlande, l'Espagne et la Yougoslavie) mettront, avec la Suisse, à la disposition de l'IDA environ 813 millions de dollars par année pendant trois ans, soit un total dépassant 2.4 milliards de dollars. (Les deux premières reconstitutions de ressources avaient produit des contributions d'à peu près 750 millions et 1.2 milliard de dollars respectivement.) L'apport du Canada à la troisième reconstitution sera de 50 millions par année, soit un total de 150 millions de dollars.

LE CANADA ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Conseil des Gouverneurs

Il n'y a pas eu de changements dans la représentation du Canada au Conseil des Gouverneurs au cours de l'année écoulée. Toutefois, en janvier 1971, M. Paul Gérin-Lajoie, nouveau président de l'Agence canadienne de développement international, a succédé au président précédent de l'Agence, M. Maurice F. Strong, comme Gouverneur suppléant. L'hon. Edgar J. Benson, ministre des Finances, reste Gouverneur pour le Canada.

Fonds souscrits ou contribués

Banque mondiale

La part du Canada au capital actuellement souscrit de la Banque est de 792 millions de dollars (3.43 p. 100 du total), dont 79.2 millions, soit 10 p. 100, ont été versés. En conséquence de l'approbation récente d'augmentations sélectives, le Canada peut encore souscrire 149.8 millions de dollars, dont quelque 15 millions seront versés. Cette souscription additionnelle portera les chiffres du capital souscrit et du capital versé par le Canada à 941.8 millions et à 94 millions respectivement, soit à peu près 3.7 p. 100 du total pour tous les États-membres.

IDA

En tant qu'État-membre de l'IDA, en vertu de la Partie I, le Canada a apporté 154.5 millions de dollars à l'Association. En

outre, il a accepté de fournir encore 150 millions à l'occasion de la troisième reconstitution des ressources, si le Parlement approuve une telle contribution.

SFI

La souscription du Canada à la SFI est de 3.6 millions de dollars.

Les emprunts de la Banque mondiale au Canada

Au cours des années, la Banque a mis en vente sur le marché canadien sept émissions d'obligations d'un montant global de 125 millions de dollars, dont environ 73 millions sont encore en circulation. La Banque a également placé au Canada une partie des émissions d'obligations à deux ans, libellées en dollars, qu'elle offre depuis un certain nombre d'années aux banques centrales et autres organismes gouvernementaux. Deux de ces émissions ont été offertes en 1970 (à des taux d'intérêt de 8 1/8 p. 100 et 7 7/8 p. 100 respectivement) et le Canada a acheté pour 12.5 millions de dollars de chacune d'elles.

Biens et services canadiens pour des projets financés par la Banque et l'IDA

Au 31 décembre 1970, la somme des dépenses qu'on peut reconnaître, effectuées au Canada par les emprunteurs de la Banque mondiale et de l'IDA totalisait 256.2 millions de dollars. Le Tableau IV donne la ventilation de ces dépenses, par année, et par secteur industriel.

Employés canadiens

À la fin de 1970, le personnel du Groupe de la Banque mondiale comptait 122 ressortissants canadiens; 48 d'entre eux occupaient des emplois de hautes qualifications, y compris deux des hauts fonctionnaires de la Banque.

Contribution du Canada à titre de membre de consortiums et de groupes consultatifs organisés par la Banque

Le Canada est membre des consortiums d'aide à l'Inde et au Pakistan depuis leur création en 1958 et 1960, respectivement. Le Canada a aussi été membre de groupes consultatifs constitués par la Banque afin de coordonner l'aide au développement accordée à

Ceylan, à la Colombie, à l'Afrique orientale, à la Corée, à la Malaisie, au Maroc, au Nigeria, au Pérou, au Soudan, à la Thaïlande et à la Tunisie. De plus, il a participé sous les auspices de la Banque au financement conjoint d'entreprises au Mexique et en Colombie en accordant des crédits d'exportation à long terme. Au cours de l'année, le Canada s'est joint au groupe intergouvernemental pour l'Indonésie, auquel la Banque fournit le personnel auxiliaire.

TABLEAU I

PRÊTS DE LA BANQUE ET CRÉDITS DE L'IDA - 1970
(en millions de dollars É.-U.)

RÉGION	BANQUE		IDA		TOTAL		
	Montant	Nombre de prêts	Montant	Nombre de crédits	Montant	Nombre de prêts et crédits	Nombre de pays
Afrique	243.4	16	158.3	26	401.7	42	28
Asie	553.7	22	423.3	27	977.0	49	14
Europe	208.4	9	-	-	208.4	9	6
Hémisphère occidental	609.6	21	23.2	6	632.8	27	14
	1,615.1	68	604.8	59	2,219.9	127	62
OBJET							
Énergie électrique	572.1	13	43.1	4	615.2	17	
Transport	466.9	19	85.2	14	552.1	33	
Agriculture	84.6	9	273.2	24	357.8	33	
Sociétés financières de développement	278.0	12	25.0	2	303.0	14	
Télécommunications	86.4	3	27.8	2	114.2	5	
Éducation	79.8	8	21.7	4	101.5	12	
Importations industrielles	-	-	75.0	1	75.0	1	
Industrie	18.5	1	33.0	2	51.5	3	
Adduction d'eau	26.8	2	10.5	1	37.3	3	
Préparation de projets	-	-	6.3	4	6.3	4	
Assistance technique	-	-	4.0	1	4.0	1	
Planification familiale	2.0	1	-	-	2.0	1	
	1,615.1	68	604.8	59	2,219.9	127	

TABLEAU II

PRÊTS DE LA BANQUE ET CRÉDITS DE L'IDA - de 1946-1947 à 1970
(en millions de dollars É.-U.)

EXERCICE FINANCIER 1/	PRÊTS DE LA BANQUE			CRÉDITS DE L'IDA		
	Nombre	Montant	Versements	Nombre	Montant	Versements
Cumulé jusqu'en 1959-1960	265	5,180.7	3,921.2			
1960-1961	27	609.9	398.5	4	101.0	
1961-1962	29	882.3	485.4	18	134.1	12.2
1962-1963	28	448.7	620.4	17	260.0	56.2
1963-1964	37	809.8	558.9	18	283.2	124.1
1964-1965	38	1,023.3	605.7	20	309.1	222.2
1965-1966	37	839.2	668.4	12	284.1	266.9
1966-1967	46	876.8	790.4	20	353.5	342.1
1967-1968	44	846.9	772.0	18	106.6	318.8
1968-1969	84	1,399.2	762.0	38	385.0	255.8
1969-1970	70	1,680.3	771.8	56	605.6	143.3
1970 au 31 déc.	20	449.1	464.0	16	120.9	81.4
	725	15,046.2	10,818.7	237	2,943.1	1,823.0
RÉGION 2/						
Afrique	133	2,100.9		99	588.5	
Europe	113	2,643.0		8	92.3	
Asie	218	4,798.6		104	2,050.0	
Australasie	11	514.7		-	-	
Hémisphère occidental	249	4,389.5		26	155.3	
Société Financière Internationale	1	200.0		-	-	
	725	14,646.7		237	2,886.1	
OBJET 3/						
Reconstruction		496.8			-	
Énergie électrique		4,792.9			185.7	
Transports		4,441.8			867.6	
Communications		279.9			148.6	
Agriculture		1,306.4			676.5	
Industrie		1,089.4			39.4	
Sociétés financières de développement		1,176.3			64.6	
Développement général et importations industrielles		552.3			655.0	
Adduction d'eau		130.8			48.0	
Éducation		177.2			180.5	
Préparation de projets		0.9			14.2	
Assistance technique		-			6.0	
Planification familiale		2.0			-	
Société Financière Internationale		200.0			-	
		14,646.7			2,886.1	

1/ Les exercices financiers sont ceux du Groupe de la Banque mondiale (1er juillet au 30 juin).

2/ Les chiffres sont arrondis et exprimés en chiffres nets, après annulations, remboursements et résiliations.

TABLEAU III

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DE LA SFI
(en millions de dollars É.-U.)

EXERCICE FINANCIER	Investissements d'exploitation	Engagements d'aide éventuelle et de garantie d'émission	Engagements totaux	Nombre d'engagements	Versements
Cumulé 1956-1960	45.0	-	45.0	37	22.7
1960-1961	6.2	-	6.2	10	10.4
1961-1962	18.4	2.9	21.3	10	11.9
1962-1963	13.0	5.1	18.1	12	15.9
1963-1964	18.2	2.6	20.8	18	15.6
1964-1965	19.7	6.0	25.7	16	16.3
1965-1966	26.8	8.5	35.3	21	21.8
1966-1967	49.0	-	49.0	14	25.4
1967-1968	41.4	9.0	50.4	16	33.1
1968-1969	87.8	5.1	92.9	27	33.4
1969-1970	107.9	3.9	111.8	29	85.3
1970 au 31 déc.	14.5	5.0	19.5	5	37.7
Engagements bruts, nets après ajustements de change	447.9	48.1	496.0	215	329.5
Annulations et résiliations	28.4	0.3	28.6		
Engagements nets	419.5	47.8	467.4		

OBJET		
Sociétés financières de développement		52.7
Industrie		
Industries manufacturières		
Sidérurgie	54.6	
Engrais	56.6	
Ciment et autres matériaux de construction	49.7	
Papier et produits de papier	64.8	
Textiles et fibres	34.2	
Alimentation et conservation des aliments	24.2	
Machines	25.4	
Produits chimiques et pétrochimiques	21.7	
Autres industries	33.7	
	364.9	
Industries non manufacturières		
Industrie minière	36.7	
Services publics, Impression et Édition	23.5	
Tourisme	18.2	
	78.4	443.3
Engagements bruts		496.0

TABLEAU IV

VERSEMENTS DES EMPRUNTEURS DE LA BIRD ET DE L'IDA
EN BIENS ET SERVICES AU CANADA AU 31 DÉCEMBRE 1970
(en millions de dollars É.-U.)

EXERCICE	BIRD	IDA	TOTAL
Cumulé au 31 décembre 1960	133.5	-	133.5
1961	8.2	-	8.2
1962	3.7	-	3.7
1963	5.6	7.4	13.0
1964	4.7	1.8	6.5
1965	5.4	2.7	8.1
1966	11.6	5.3	16.9
1967	13.2	14.7	27.9
1968	6.3	7.8	14.1
1969	4.4	11.0	15.4
1970	7.6	1.3	8.9
Total	204.2	52.0	256.2
OBJET			
Énergie électrique	53.8	3.9	57.7
Transports	70.6	11.8	82.4
Télécommunications	1.0	.5	1.5
Agriculture	2.3	1.0	3.3
Industrie (manufacturière)	3.9	33.8	37.7
Sociétés financières de développement	1.8	-	1.8
Adduction d'eau	.2	.2	.4
Éducation	.3	.1	.4
Prêts polyvalents	56.4	.7	57.1
Autres	13.9	-	13.9
Total	204.2	52.0	256.2